



Conseil économique et social

Distr. générale
31 octobre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum sur le développement de la statistique en Afrique

Onzième réunion

Addis-Abeba, 28 octobre 2024

Point 7 de l'ordre du jour

Clôture de la réunion

Communiqué

1. Des représentants des États africains, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, des organisations régionales et sous-régionales, du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, de la Banque mondiale et d'autres institutions internationales ont participé à la onzième réunion du Forum sur le développement de la statistique en Afrique, qui s'est tenue à Addis-Abeba le 28 octobre 2024.
2. La réunion avait pour thème : « Renforcer la mobilisation des ressources techniques et financières pour soutenir l'innovation dans le développement statistique en Afrique ».
3. La onzième réunion avait pour objectif général de favoriser les liens entre les pays, les partenaires et les institutions qui soutiennent les statistiques, afin de répondre aux besoins des systèmes statistiques nationaux en matière de ressources techniques et financières pour accélérer la transformation et la modernisation de ces systèmes.
4. Les objectifs spécifiques de la réunion étaient les suivants :
 - a) Faire le point sur les défis rencontrés par les pays et recenser les besoins des systèmes statistiques nationaux pour le développement et la mise en œuvre des programmes de transformation et de modernisation ;
 - b) Faire le point sur les opportunités et les mécanismes offerts par les institutions, les partenaires et les organisations panafricaines pour soutenir les pays dans leur développement statistique.
5. La Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ont été félicités pour l'organisation de la onzième réunion.
6. La réunion a permis aux participants de déterminer les besoins prioritaires spécifiques des systèmes statistiques nationaux en Afrique. Elle a également été l'occasion pour les entités partenaires de présenter les différents types de soutien technique et financier qu'elles pouvaient offrir dans leurs domaines d'action respectifs.
7. Les participants ont examiné les expériences de certains États africains en matière de transformation et de modernisation des méthodes de production de données et de statistiques et des mécanismes de financement de leur développement.
8. Les participants à la réunion ont réfléchi aux opportunités offertes par le système statistique africain, aux défis auxquels le système était confronté et à ses



besoins changeants. Ils ont également débattu du financement des systèmes statistiques nationaux et des divers partenariats susceptibles de renforcer le système statistique africain, dans l'objectif de combler le déficit de données. En outre, ils ont examiné des approches visant à optimiser l'efficacité du soutien des partenaires pour la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique. Ils ont noté que, si l'Afrique était la région qui recevait le plus de fonds des partenaires du développement pour les données et les statistiques, soit 337 millions de dollars ou 39 % du total mondial en 2022, moins de la moitié des États du continent avaient entièrement financé leur stratégie nationale de développement de la statistique.

9. La Commission économique pour l'Afrique a été félicitée pour sa boîte à outils stratégique destinée à la transformation et à la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique, qui constituait une ressource importante susceptible de rendre ces systèmes plus souples, plus résistants et plus durables. La Commission et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ont été invités à mettre à jour conjointement les lignes directrices sur les stratégies nationales de développement de la statistique qui avaient été publiées par le Partenariat, en y incorporant des instructions sur l'intégration de la boîte à outils stratégique dans les stratégies nationales.

10. Dans le même ordre d'idées, la Commission économique pour l'Afrique a été invitée à collaborer avec d'autres partenaires pour veiller à ce que tous les outils pertinents que chaque État pourrait utiliser pour soutenir la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement de la statistique soient regroupés dans un répertoire commun en vue d'améliorer l'accessibilité et de réduire au minimum les doubles emplois.

11. La Commission économique pour l'Afrique a été félicitée pour le soutien qu'elle avait apporté à la réalisation de recensements numériques lors du cycle 2020 des recensements de la population et du logement en Afrique, notamment en acquérant des tablettes pour la collecte des données et en facilitant leur partage entre ses membres.

12. Les entités panafricaines et autres partenaires ont été félicités pour leurs plans visant à renforcer les capacités statistiques en Afrique et à accélérer la modernisation des systèmes statistiques nationaux sur le continent.

13. Les participants ont demandé aux membres de la Commission économique pour l'Afrique d'assumer la responsabilité première du financement de leurs propres systèmes statistiques afin de garantir des bases stables pour la modernisation des statistiques et de réduire la dépendance à l'égard des sources de financement extérieures. Les membres devaient donc s'engager à accroître le budget consacré aux systèmes statistiques nationaux. Les participants ont également demandé aux partenaires de développement d'organiser et de coordonner l'appui financier qu'ils accordaient aux systèmes statistiques en Afrique dans le cadre des stratégies nationales de développement de la statistique préconisées par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, conformément aux priorités nationales.

14. Les participants ont demandé aux parties prenantes des systèmes statistiques nationaux africains d'intensifier leurs efforts de sensibilisation en vue d'accroître le financement des activités statistiques. Les approches recommandées pour ce type de plaidoyer comprenaient l'établissement de relations avec des élus et des fonctionnaires de haut niveau, l'implication accrue des représentants des organismes nationaux de statistique dans les instances décisionnelles de haut niveau et l'explication aux décideurs de l'importance des données statistiques pour le développement national.

15. Les participants ont demandé aux parties prenantes des systèmes statistiques nationaux africains de veiller à ce que des ressources adéquates soient dégagées pour les activités statistiques, en s'attaquant aux problèmes de financement existants par le biais de mécanismes de financement novateurs.

16. Les organismes nationaux de statistique des membres de la Commission économique pour l'Afrique ont été invités à utiliser leurs produits statistiques pour affirmer leur pertinence, créer de la valeur pour les décideurs et stimuler la volonté politique de leurs gouvernements d'augmenter le financement consacré aux statistiques. La coopération Sud-Sud a été préconisée en tant que modèle durable que les membres de la Commission devraient adopter.

17. Les participants ont demandé aux parties prenantes des systèmes statistiques nationaux africains de mobiliser le secteur privé afin d'élargir les possibilités de financement de ces systèmes. Les parties prenantes devraient également favoriser le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs en participant à des assemblées régionales, telles que le Forum sur le développement de la statistique en Afrique, en vue d'échanger les meilleures pratiques et les innovations ; en facilitant le développement de la statistique sur l'ensemble du continent ; et en renforçant les capacités du personnel, y compris l'apprentissage permanent et, à des fins de durabilité, la formation des formateurs au sein des communautés économiques régionales.

18. La Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle ont été invités à rendre la composition du Forum sur le développement de la statistique en Afrique plus inclusive. Il leur a également été demandé de continuer de moderniser les mécanismes pour la tenue de réunions en ligne et le suivi annuel des progrès, en vue d'une collaboration et d'une coordination accrues.

19. Les participants à la réunion ont demandé à la Commission économique pour l'Afrique d'organiser la douzième réunion du Forum, qui se tiendra en 2026, en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et d'autres entités partenaires concernées.

20. Les entités partenaires et les membres de la Commission économique pour l'Afrique ont été priés de tenir compte des recommandations susmentionnées dans leurs programmes de travail respectifs.

21. Toutes les parties prenantes ont été invitées à approuver le présent communiqué.